



Assemblée générale d'automne

Mercredi 23 novembre 2022 à 20h00

Préambule :

L'Assemblée Générale d'automne 2022 se tiendra dans le respect des directives sanitaires en vigueur.

Ordre du jour

1. Accueil, désignation des scrutateurs, adoption ordre du jour (informatif et décisionnel)
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2022 (décisionnel)
3. Communications diverses du comité (informatif)
4. Informations et présentation des sous-sections, de certaines commissions et groupes (informatif)
5. Présentation et adoption du budget 2023 (décisionnel)
6. Mise en conformité des statuts de la section avec la réglementation du registre du commerce (décisionnel)
7. Élection au scrutin de liste des comités des commissions (décisionnel)
8. Election du président et du comité (décisionnel)
9. Divers et propositions individuelles (informatif). Les propositions individuelles doivent parvenir au comité au moins 10 jours avant l'assemblée générale (art 9.3).

Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de l'assemblée.

Les documents concernant cette assemblée générale d'automne, notamment le budget, sont à disposition au secrétariat et sur le site <http://www.cas-dialberets.ch/vie-du-club.htm>